



## PLANT GROWTH REGULATOR SOLUTION

Reduces leaf yellowing and flower senescence in lilies

### COMMERCIAL

**GUARANTEE:** gibberellins A4 + A7.....1.8%  
6-benzylaminopurine.....1.8%

**REGISTRATION NO. 29211 PEST CONTROL PRODUCTS ACT**

**KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**

**READ THE LABEL AND ATTACHED BROCHURE BEFORE USING**

### FINE AGROCHEMICALS LIMITED

Hill End House  
Whittington  
Worcester WR5 2RQ  
United Kingdom

Distributed by: N.M. Bartlett Inc.  
4509 Bartlett Rd.  
Beamsville  
Ontario L0R 1B1  
905-563-8261

**Net Contents: 2 litre**

### PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

Causes moderate eye irritation. Avoid contact with eyes, skin or clothing.

Harmful if swallowed or absorbed through skin. Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove and wash contaminated clothing before re-use.

Wear long pants, a long-sleeved shirt, shoes plus socks, chemical-resistant gloves and goggles or a face shield during mixing, loading, application, clean-up, and repair activities.

Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

Do not re-enter or allow re-entry into treated areas until 12 hours after application. Do not contaminate feed or food.

### FIRST AID

**IF SWALLOWED:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF ON SKIN/CLOTHING:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF IN EYES:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth to mouth if possible.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

### **TOXICOLOGICAL INFORMATION**

Treat symptomatically.

### **STORAGE**

Avoid contamination of seed, feed and foodstuffs.

### **DISPOSAL**

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking to the collection site: Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank. Make the empty container unsuitable for further use.

If there is no collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer and the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

### **ENVIRONMENTAL HAZARDS**

Do not apply directly to aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs or wetlands) and estuarine/marine habitats. Do not contaminate the above aquatic habitats when cleaning and rinsing spray equipment or containers.

Do not allow effluent or runoff from greenhouses or mushroom houses containing this product to enter lakes, streams, ponds or other waters.

Toxic to certain beneficial insects.

Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

### **NOTICE TO USER**

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risks to persons or property that arise from any such use of this product.

### **GENERAL INFORMATION**

FRESCO is a plant growth regulator solution for use on Easter (Lilium longiflorum), asiflorum hybrids (LA hybrid), asiatic and oriental lilies. FRESCO Plant Growth Regulator Solution preventatively delays leaf yellowing and necrosis of lower leaves when applied lower leaves. Flower senescence is delayed when applied to flower buds. Existing leaf yellowing and flower senescence cannot be corrected by an application of FRESCO Plant Growth Regulator Solution.

### **DIRECTIONS FOR USE**

For use in greenhouses.

FRESCO Plant Growth Regulator Solution should be applied using conventional spray application equipment as a

directed foliar spray only. **Do not allow spray coverage of immature leaves as this may result in unwanted stem elongation.** Avoid high spray pressure which can cause misting of the spray and deposit on immature leaves. Thorough spray coverage is required for effectiveness as only plant parts covered with spray solution will be protected from leaf yellowing and chlorosis.

**When making directed applications to lilies, apply enough solution to uniformly apply 1.9 litres of finished spray solution to 10 m<sup>2</sup> of bench area to ensure directed coverage of the lower leaves. Do not apply more than 15 millilitres of spray solution per plant.** Do not apply FRESCO Plant Growth Regulator Solution at excessive rates, to the soil, or to young foliage as this may cause stem elongation.

FRESCO Plant Growth Regulator Solution is best applied in the morning or late afternoon/evening when plants are not under drought stress.

Do not apply FRESCO Plant Growth Regulator Solution to plants under stress from water, pest or nutritional disorders.

Do not apply FRESCO Plant Growth Regulator Solution in tank mixture with any other product.

Do not re-use soil from plants treated with FRESCO Plant Growth Regulator Solution.

### **Rates of Application:**

**For use on Lilies:** Easter (*Lilium longiflorum*)  
asiflorum hybrids (LA hybrids)  
Asiatic oriental

**Spray Concentration:** 50/50\* to 100/100 ppm  
25/25 to 100/100 ppm

\*50 ppm gibberellins A4+A7/50 ppm 6-benzylaminopurine (6-BA) active ingredients

Apply 50/50 to 100/100 ppm as a foliar spray to the entire plants of oriental, Asiatic and asiflorum lilies (LA hybrid) at the bud stage and one day before cold storage to reduce leaf yellowing and delay flower senescence following the cold storage period. One application only.

Apply 25/25 to 100/100 ppm to forced Easter lilies leaves at the bud stage to reduce leaf yellowing. One application only. **Direct to lower leaves. Do not allow spray coverage of immature leaves as this may result in unwanted stem elongation.**

### **Rate Conversion Table**

Total Spray Volume (litres)	Concentration of Final Spray Solution		
	25/25 ppm	50/50* ppm	100/100 ppm
	Millilitres (mL) of FRESCO Plant Growth Regulator Solution Required		
1	1.4	2.8	5.6
2	2.8	5.6	11.2
10	14	28	56
50	70	140	280
100	140	280	560
500	700	1400	2800

\*50 ppm gibberellins A4+A7/50 ppm 6-benzylaminopurine (6-BA) active ingredients

FRESCO™ is a trademark of Fine Agrochemicals Limited.

PMRA 3/20/09



## SOLUTION DE RÉGULATION DE CROISSANCE DES PLANTES

Réduit la sénescence des fleurs et le jaunissement des feuilles des lis.

### COMMERCIAL

**GARANTIE :** gibbérellines A<sub>4</sub> + A<sub>7</sub>..... 1,8 %  
6-benzylaminopurine..... 1,8 %

**N° D'HOMOLOGATION : 29211 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI**

**FINE AGROCHEMICALS LIMITED**  
Hill End House, Whittington  
Worcester WR5 2RQ  
United Kingdom

**Distribué par :**  
N.M. Bartlett Inc.  
4509 Bartlett Rd.  
Beamsville  
Ontario L0R 1B1  
905-563-8261

**Contenu net : 2 litre**

### PRÉCAUTIONS

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

Cause une irritation modérée des yeux. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Bien se laver à l'eau et au savon après manipulation. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau.

Porter des pantalons, une chemise à manches longues, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un écran facial lors d'activités de mélange, de chargement, d'épandage, de nettoyage et de réparation.

Les utilisateurs du produit doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'utiliser les toilettes.

Ne pas retourner dans la zone traitée, ni permettre aux travailleurs d'y retourner au cours des 12 heures suivant l'épandage.

Ne pas contaminer les aliments pour humains ou animaux.

## **PREMIERS SOINS**

**SI AVALÉ** : appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**SI EN CONTACT AVEC LE PEAU/VÊTEMENTS** : enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**SI EN CONTACT AVEC LES YEUX** : garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**SI INHALÉ** : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Ne pas contaminer les semences ni les aliments pour humains ou animaux.

## **ÉLIMINATION**

Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant : rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

Ne pas appliquer le produit directement sur les habitats aquatiques (tels les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les cuvettes des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs ou les terres humides) et les habitats estuariens/marins. Ne pas contaminer lesdits habitats aquatiques au moment du nettoyage et du rinçage de l'équipement de pulvérisation ou des contenants.

Ne permettez pas effluent ou l'écoulement des serres chaudes ou des maisons de champignon contenant ce produit pour entrer dans des lacs, des jets, des étangs ou d'autres eaux. Toxique à certains insectes utiles.

Ne souillez pas les approvisionnements d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des pertes.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner

## **RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO est destinée à être employée sur les lis de Pâques (*Lilium longiflorum*), les hybrides asiflorum, asiatiques et orientaux. La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO retarde préventivement le jaunissement des feuilles et la nécrose des feuilles inférieures quand le produit est appliqué sur

les feuilles inférieures. La sénescence des fleurs est retardée quand le produit est appliqué sur les boutons. Les feuilles jaunes et les sénescences de fleurs déjà présentes ne peuvent être corrigées par l'application de la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO.

## MODE D'UTILISATION

Pour emploi dans les serres.

La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO devrait être appliquée avec un équipement de pulvérisation conventionnel comme application foliaire dirigée. **Ne pas vaporiser le produit sur les feuilles immatures parce que cela pourrait résulter en une élongation non désirée de la tige.** Éviter d'employer une forte pression de pulvérisation qui pourrait favoriser la formation de brouillard et se déposer sur les feuilles immatures pour éviter l'élongation non désirée de la tige. Un bon recouvrement est requis afin que le traitement soit efficace puisque seules les parties des plantes recouvertes avec la bouillie seront protégées contre le jaunissement des feuilles et la chlorose.

**En faisant des demandes dirigées aux lis, appliquez assez de solution à uniformément 1,9 litre de solution de pulvérisation par zone de 10 m<sup>2</sup> pour un recouvrement dirigé des feuilles inférieures. Ne pas appliquer plus de 15 millilitres de solution à vaporiser par plante.** Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO à des taux excessifs sur le sol, ou le jeune feuillage parce que cela peut causer l'élongation de la tige. La solution de régulation de croissance des plantes FRESCO est à son meilleur si elle est appliquée le matin ou tard en après-midi/en soirée quand les plantes ne sont pas soumises au stress de la sécheresse.

Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO aux plantes soumises au stress causé par l'eau, les organismes nuisibles ou les carences nutritionnelles.

Ne pas appliquer la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO en mélange en réservoir avec tout autre produit.

Ne pas réutiliser le sol des plantes traitées avec la solution de régulation de croissance des plantes FRESCO.

### Taux d'application :

**Pour emploi sur les lis :**

	de Pâques ( <i>Lilium longiflorum</i> )
	hybride asiflorum
	asiatique
	oriental

**Concentration de pulvérisation :**

	de 50/50* à 100/100 ppm
	de 25/25 à 100/100 ppm

\*50 ppm gibbérellines A<sub>4</sub>+A<sub>7</sub>/50 ppm 6-benzylaminopurine (6-BA) d'ingrédients actifs

Appliquer de 50/50 à 100/100 ppm sous forme de pulvérisation foliaire sur toute la plante pour les lis oriental, asiatique et hybride asiflorum au stade du bouton et un jour avant l'entreposage au froid pour réduire le jaunissement des feuilles et retarder la sénescence des fleurs suivant les périodes d'entreposage au froid. Une application seulement.

Appliquer de 25/25 à 100/100 ppm sur les lis de Pâques à floraison forcée au stade du bouton pour aider à diminuer le jaunissement des feuilles. Une application seulement. **Diriger vers les feuilles inférieures. Ne pas vaporiser le produit sur les feuilles immatures parce que cela pourrait résulter en une élongation non désirée de la tige.**

Tableau de conversion des taux Volume vaporisé total (litres)	Concentration de solution à vaporiser finale		
	25/25 ppm	50/50* ppm	100/100 ppm
	Millilitres (mL) de solution de régulation de croissance des plantes FRESCO requis		
1	1,4	2,8	5,6
2	2,8	5,6	11,2
10	14	28	56
50	70	140	280
100	140	280	560
500	700	1 400	2 800

FRESCO<sup>MC</sup> est une marque de commerce de la société Fine Agrochemicals Limited.

PMRA 3/20/09